



## NOTRE PROGRAMME DE FORMATION

### MGG ACADEMY

MGG Legal propose à ses clients des formations variées en vue de les informer sur les évolutions en matière sociale, leur permettre d'augmenter leur niveau de compétence ou tout simplement pour pouvoir échanger avec leurs homologues.

Afin de construire ensemble notre savoir et échanger sur les sujets techniques et juridiques qui vous préoccupent et afin que vous puissiez bénéficier de solutions pratiques aux problématiques que vous êtes susceptibles de rencontrer, le cabinet propose :

### DES FORMATIONS GRATUITES REGULIERES

#### Animées en binôme par un associé et un collaborateur

- **SUR L'ACTUALITE**, sous forme de webinar « 1 heure chrono » pour revenir avec vous sur l'actualité juridique récente
- **SUR DES SUJETS PRECIS**, comme le télétravail, la déconnexion, la gestion des réunions du CSE, les restructurations et outils alternatifs aux licenciements économiques, la sécurisation des délégations de pouvoirs...

### NOTRE PROGRAMME POUR LE PREMIER SEMESTRE 2023

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>17 janvier 2023 :</b> | Formation gratuite d'1 heure sur « la politique salariale : comment attirer et retenir les talents », de 9h à 10h, animée par Alexandra Frelat et Claire Chesneau<br><i>Inscrivez-vous <a href="#">ici</a></i> |
| <b>2 février 2023 :</b>  | « Actualités sociales : 60 minutes chrono », de 9h à 10h, animée par Marijke Granier-Guillemarre et Julien Delemarle<br><i>Inscrivez-vous <a href="#">ici</a></i>  |
| <b>7 mars 2023 :</b>     | Formation gratuite d'1h30 en anglais sur les licenciements pour motif économique en France, animée par Loic Héron et Paul Romatet<br><i>Inscrivez-vous <a href="#">ici</a></i>                                 |
| <b>28 mars 2023 :</b>    | « Actualités sociales : 60 minutes chrono », animée par Loic Héron et Diletta Shearer<br><i>Inscrivez-vous <a href="#">ici</a></i>   |
| <b>13 avril 2023 :</b>   | Formation gratuite d'1h30 sur « les alternatives aux licenciements économiques », animée par Marijke Granier-Guillemarre et Victor Jean-Baptiste<br><i>Inscrivez-vous <a href="#">ici</a></i>                  |

- 18 mai 2023 :** « Actualités sociales : 60 minutes chrono », animée par Alexandra Frelat et Paul Romatet  
*Inscrivez-vous [ici](#)*
- 20 juin 2023 :** Formation gratuite d'1h30 sur « la gestion des absences », animée par Loic Héron et Claire Chesneau  
*Inscrivez-vous [ici](#)*

## DES FORMATIONS PAYANTES PREPAREES SUR MESURE, EN FONCTION D'UN BESOIN IDENTIFIE PAR VOTRE ENTREPRISE

Ces formations sur-mesure peuvent être élaborées avec vous afin de répondre à un besoin spécifique de votre entreprise.

Leur durée peut être d'une demi-journée ou d'une journée, selon les attentes spécifiques identifiées.

Le Cabinet MGG Legal est certifié Qualiopi pour les actions de formations. Nos formations payantes peuvent donc être prises en charge au titre de la formation professionnelle.

Parmi les formations que le cabinet peut vous proposer :

<b>Les bases du droit du travail en France</b>	Maîtriser les bases du droit du travail : ce que toute entreprise doit savoir lorsqu'elle embauche un premier salarié
	Le contrat de travail : comprendre le contenu et maîtriser les clauses essentielles
<b>Temps de travail</b>	Les aménagements du temps de travail : quel dispositif pour quel besoin ?
	Focus sur le forfait-jours
<b>Rémunération</b>	Sécurisez et modernisez la politique de rémunération : s'approprier les outils pour en assurer la conformité aux dispositions légales
<b>Emploi et vie de l'entreprise</b>	Gérer une alerte professionnelle : lanceurs d'alerte et dispositifs associés
	Comment réagir face à une faute professionnelle ?
	Télétravail, flex-office et nouvelles organisations de travail
<b>Rupture du contrat de travail</b>	Rupture du contrat de travail : quelles sont les options ?
	Que faire en cas d'insuffisance professionnelle ?
<b>Licenciement économique</b>	Licenciement économique collectif sans obligation de mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
	Les licenciements collectifs pour motif économique : comprendre les exigences légales et mettre en œuvre un projet de réduction des effectifs
	Les solutions alternatives au PSE

<b>Santé au travail</b>	Santé au travail : mettre en place un DUERP
	Santé et Sécurité au travail : quelles sont les obligations de l'employeur ?
	Gérer l'inaptitude
<b>Représentants du personnel</b>	Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés : mise en œuvre du CSE et gestion des représentants du personnel
	CSE et NAO
	Conduire les relations sociales : maîtriser le calendrier et déjouer les pièges
<b>Politique RH</b>	Recruter sans discriminer : cadre légal et enjeux pratiques
	Appréhender les enjeux liés à la protection des données personnelles (RGPD et Loi Informatique et Liberté) dans le cadre des pratiques RH
	Egalité professionnelle : est ce que mon entreprise respecte les exigences légales ?
	Environnement et RSE : comment prendre en compte ces enjeux dans la mise en œuvre de la politique RH ?

Selon vos attentes, les formations peuvent être :

- réalisées à distance ou en présentiel ;
- animées en anglais ou en allemand, tous les membres du Cabinet maîtrisant au moins une langue étrangère.

Le cabinet a ainsi pu mener, à titre d'exemple, une formation sur le thème « *Managing a social plan in France : a brief guide for international groups considering reductions in workforce in France* ».

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un email à [office2@mgglegal.com](mailto:office2@mgglegal.com), en indiquant en objet « formation » ou de cliquer sur notre outil de webinar lorsque vous recevrez l'invitation.